



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES DEMANDEURS D'EMPLOI SORTANT DE FORMATION
DANS LE DOUBS

L'accès à l'emploi des sortants de formation



SOMMAIRE

P.2 Profil des sortants de formation

P.4 Caractéristiques des formations

P.5 Le financement des formations
des demandeurs d'emploi

P.7 L'impact des formations sur le
retour à l'emploi

P.12 Le public PIC

Plus de 5 sortants de formation sur 10 ont eu accès à l'emploi dans les 6 mois

En un an (entre janvier et décembre 2023), 6 910 formations ont été réalisées par des demandeurs d'emploi dans le Doubs.

Six mois après la fin de la formation, 55 % de ces demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi, dont 28 % à un emploi durable.

Les plus qualifiés, les demandeurs d'emploi les plus diplômés et les moins de 26 ans présentent les taux de retour à l'emploi les plus élevés.

À l'inverse, les bénéficiaires de minima sociaux, de l'obligation d'emploi et les non diplômés ont plus de difficultés à accéder à un emploi à la fin de leur formation.

ZOOM SUR LE PUBLIC PIC

Le public PIC qui regroupe les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, ou un niveau baccalauréat sans diplôme obtenu, représente 51 % des sortants de formation du département.

Les sortants de formation du public PIC sont plus souvent des hommes et sont moins souvent qualifiés. Ils présentent des taux d'accès à l'emploi légèrement inférieurs, avec 54 % d'accès à l'emploi et 26 % d'accès à l'emploi durable.



- Les meilleurs taux d'accès à l'emploi concernent les formations dans la maroquinerie, la joaillerie, la restauration rapide et le transport en commun routier.
- Les demandeurs d'emploi de longue durée ne représentent qu'un sortant de formation sur dix.
- 48 % des formations suivies dans le Doubs ont pour objectif la certification

55 %

D'accès à l'emploi 6 mois
après une formation

Le profil des sortants de formation

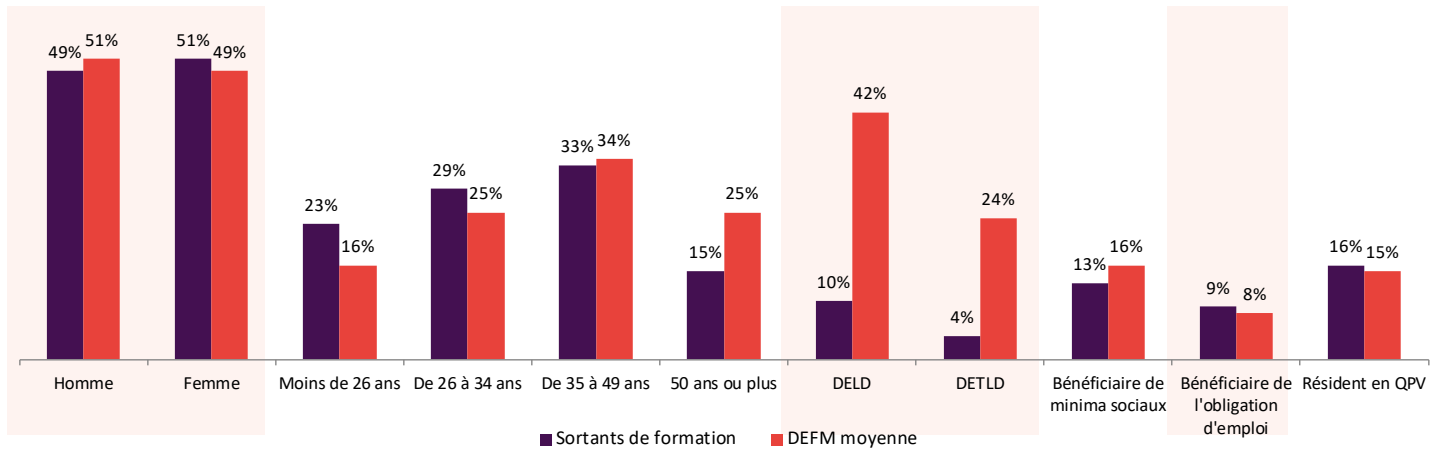
Nota Bene

Dans le but d'identifier les publics les plus concernés par l'accès à la formation, l'analyse proposée ci-après se base sur un comparatif des profils des demandeurs d'emploi sortants de formation (de janvier à décembre 2023) par rapport au profil de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail durant la même période.

Graphique 1

SORTANTS DE FORMATION SELON LE PROFIL

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Les moins de 35 ans sont plus représentés parmi les sortants de formation

La part des demandeurs d'emploi âgés de moins de 35 ans est beaucoup plus élevée parmi les sortants de formation que dans la demande d'emploi (23 %, contre 16 %

pour les moins de 26 ans et 29 %, contre 25 % pour les 26-34 ans) (Graphique 1).

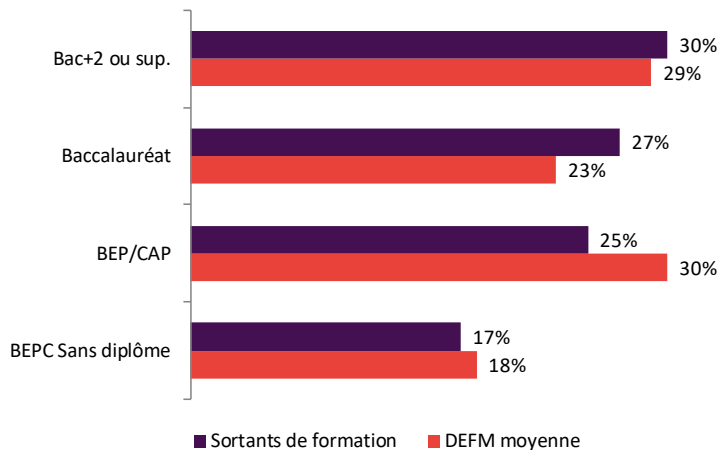
À l'inverse, les 50 ans ou plus (15 %, contre 25 %), les demandeurs d'emploi de longue durée (10 %, contre 42 % pour les DELD et 4 %, contre 24 % pour les DETLD)

et les bénéficiaires de minima sociaux (13 %, contre 16 %) sont moins nombreux à être sortis d'une formation en 2023.

Graphique 2

PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION SELON LE NIVEAU DE DIPLOME AVANT LA FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Les plus diplômés ont plus souvent suivi une formation

La part des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat (27 %, contre 23 %) est plus élevée parmi les sortants de formation au regard de la demande d'emploi moyenne départementale inscrite à France Travail (Graphique 2).

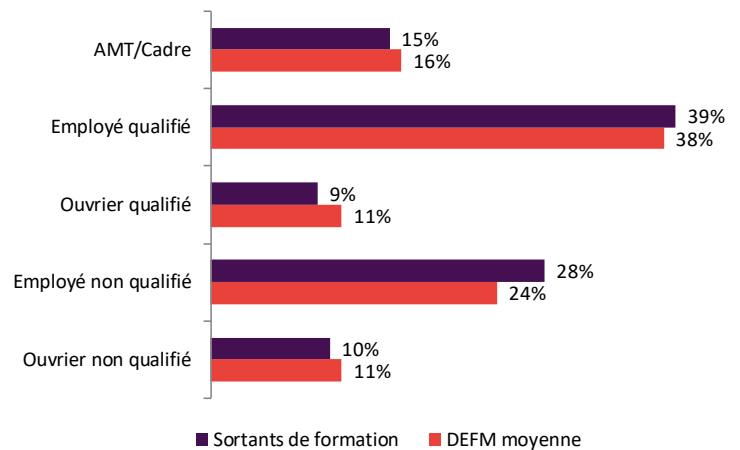
Au contraire, les demandeurs d'emploi d'un niveau de formation BEP/CAP sont moins représentés parmi les sortants de formation (25 %, contre 30 %).

Les employés non qualifiés sont plus représentés dans les sortants de formation par rapport à la moyenne de la demande d'emploi, avec 28 %

Graphique 3

PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



contre 24 %. À l'inverse, les ouvriers sont moins présents avec 19 % contre 22 % (Graphique 3).

Les caractéristiques des formations

La moitié des formations ont pour objectif la certification

Une formation sur deux a permis la délivrance d'une certification. Ces formations présentent les durées les plus longues : 31 % d'entre elles durent plus de 900 heures (*Tableau 1*).

Le stage de préparation à la création d'entreprise, qui est de courte durée, est obligatoire pour les futurs entrepreneurs, d'où la forte proportion de formations de courte durée dans la création d'entreprise.

France Travail met en œuvre la totalité des adaptations au poste de travail sur le territoire et la moitié des formations pour la professionnalisation.

Les domaines du développement de compétences et de la production industrielle, transport et logistique regroupent près de quatre sorties de formation sur dix

Les formations dans les domaines de l'énergie, électricité, du génie civil, construction et de la santé, social sont les plus longues.

A contrario, une grande part des formations dans la production industrielle, transport, logistique et les sciences humaines, économie, droit, langues sont de courte durée (*Tableau 2*).

La part des formations financées par France Travail est plus importante dans les domaines du sport, loisirs, tourisme et de la mécanique, électronique.

Tableau 1

RÉPARTITION DES SORTIES DE FORMATION PAR DURÉE DE FORMATION, TYPE DE FORMATION ET TYPE DE FINANCEMENT SELON L'OBJECTIF DE FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs

	Certification	Préparation à la qualification	Adaptation poste travail	Professionnalisation	Perfectionnement, élargissement des compétences	(Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	Création d'entreprise	Ensemble
Par durée de formation									
De 1 à 35 heures	23%	15%	2%	20%	52%	50%	13%	58%	25%
De 36 à 150 heures	12%	6%	25%	9%	25%	13%	29%	6%	14%
De 151 à 300 heures	5%	6%	27%	8%	4%	20%	29%	24%	10%
De 301 à 450 heures	8%	4%	46%	29%	9%	4%	6%	5%	13%
De 451 à 900 heures	21%	69%	0%	27%	5%	8%	21%	3%	21%
Plus de 900 heures	31%	1%	0%	7%	4%	6%	1%	5%	16%
Par type de formation									
AFC	6%	0%	0%	19%	3%	3%	9%	2%	6%
AIF	15%	4%	0%	11%	30%	1%	5%	5%	12%
AFPR	0%	0%	66%	0%	0%	0%	0%	0%	6%
POEI	0%	0%	34%	0%	0%	0%	0%	0%	3%
POEC	3%	6%	0%	17%	2%	0%	0%	0%	4%
AUTRES	75%	90%	0%	52%	65%	96%	86%	92%	68%
Par type de financement									
France Travail	21%	4%	100%	30%	33%	4%	14%	8%	27%
OPCA	1%	1%	0%	8%	2%	0%	1%	0%	2%
Conseil Régional	42%	70%	0%	35%	8%	14%	63%	31%	36%
AUTRES	36%	24%	0%	27%	58%	82%	22%	61%	35%
Ensemble des formations	48%	9%	8%	11%	10%	4%	6%	4%	100%

Tableau 2

RÉPARTITION DES SORTIES DE FORMATION PAR DURÉE DE FORMATION, TYPE DE FORMATION ET TYPE DE FINANCEMENT SELON LE DOMAINE DE FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs

	Agriculture, environnement	Commerce, marketing, finance	Développement des compétences	Génie civil, construction	Mécanique, électronique	Production industrielle, transport, logistique	Santé, social, sécurité	Sciences	Sciences humaines, économie, droit, langues	Sport, loisirs, tourisme	Technologies de l'information et de la comm., arts	Transformation matière produit	Vie et gestion des organisations	Énergie, électricité	Ensemble
Par durée de formation															
De 1 à 35 heures	10%	31%	16%	9%	3%	55%	8%	27%	29%	17%	25%	8%	22%	18%	25%
De 36 à 150 heures	27%	11%	11%	5%	15%	23%	5%	7%	31%	18%	10%	10%	7%	4%	14%
De 151 à 300 heures	3%	8%	12%	5%	9%	5%	6%	0%	21%	14%	13%	9%	15%	1%	10%
De 301 à 450 heures	3%	21%	9%	11%	12%	8%	13%	13%	9%	14%	19%	36%	12%	7%	13%
De 451 à 900 heures	6%	17%	48%	19%	18%	6%	19%	33%	6%	22%	9%	23%	25%	20%	21%
Plus de 900 heures	51%	12%	4%	50%	43%	3%	50%	20%	3%	14%	25%	14%	19%	50%	16%
Par type de formation															
AFC	1%	10%	12%	5%	2%	2%	5%	13%	8%	1%	7%	7%	7%	1%	6%
AIF	15%	11%	2%	11%	13%	18%	17%	20%	13%	24%	17%	7%	11%	20%	12%
AFPR	0%	13%	0%	12%	30%	2%	3%	7%	0%	18%	5%	13%	4%	5%	5%
POEI	0%	2%	0%	1%	2%	6%	2%	0%	0%	8%	7%	2%	0%	2%	3%
POEC	0%	7%	1%	1%	3%	4%	1%	0%	2%	15%	10%	19%	0%	1%	4%
AUTRES	84%	56%	85%	69%	51%	68%	73%	60%	77%	34%	55%	46%	78%	72%	68%
Par type de financement															
France Travail	16%	36%	14%	30%	46%	28%	26%	40%	21%	51%	36%	35%	22%	28%	27%
OPCA	0%	1%	0%	1%	0%	2%	0%	0%	2%	6%	7%	10%	0%	1%	2%
Conseil Régional	45%	14%	59%	62%	45%	10%	54%	7%	30%	25%	15%	41%	44%	65%	36%
AUTRES	39%	48%	27%	7%	9%	60%	20%	53%	47%	18%	43%	14%	34%	7%	34%
Ensemble des formations	2%	7%	20%	3%	4%	20%	9%	0%	7%	4%	5%	6%	9%	2%	100%

Remarque :

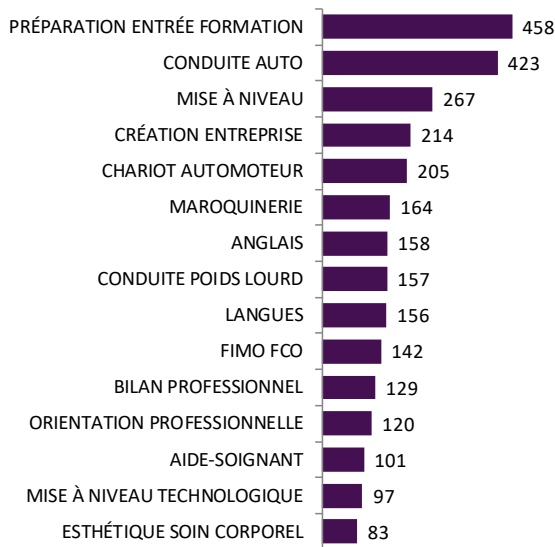
Les durées de formation sont similaires en équivalent temps plein à :

- De 1 à 35 heures = moins d'une semaine
- De 36 à 150 heures = d'une semaine à un mois
- De 151 à 300 heures = de 1 à 2 mois
- De 301 à 450 heures = de 2 à 3 mois
- De 451 à 900 heures = de 3 à 6 mois
- Plus de 900 heures = plus de 6 mois

Graphique 4a

LES 15 FORMATIONS RECENSANT LE PLUS DE SORTIES

Tous financements confondus
janvier à décembre 2023



La préparation à l'entrée en formation comptabilise le plus grand nombre de sorties

Tous financements confondus, près de 7 % des sorties de formation concernent la préparation à l'entrée formation (Graphique 4a).

Les champs de formation du développement personnel et

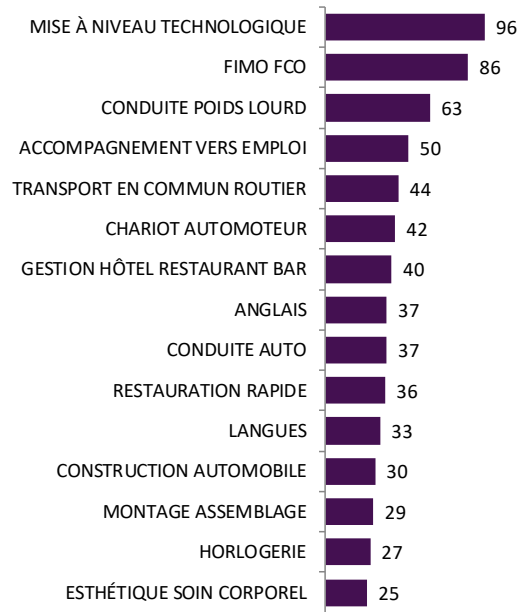
professionnel, avec 5 formations, et du transport, avec 3 formations, sont fortement représentés parmi les 15 formations les plus suivies.

Parmi les formations financées ou cofinancées par France Travail, la formation de mise à niveau technologique, suivie de la FIMO FCO et de la conduite poids lourd arrivent en tête (Graphique 4b).

Graphique 4b

LES 15 FORMATIONS RECENSANT LE PLUS DE SORTIES

Formations financées ou cofinancées par France Travail
janvier à décembre 2023



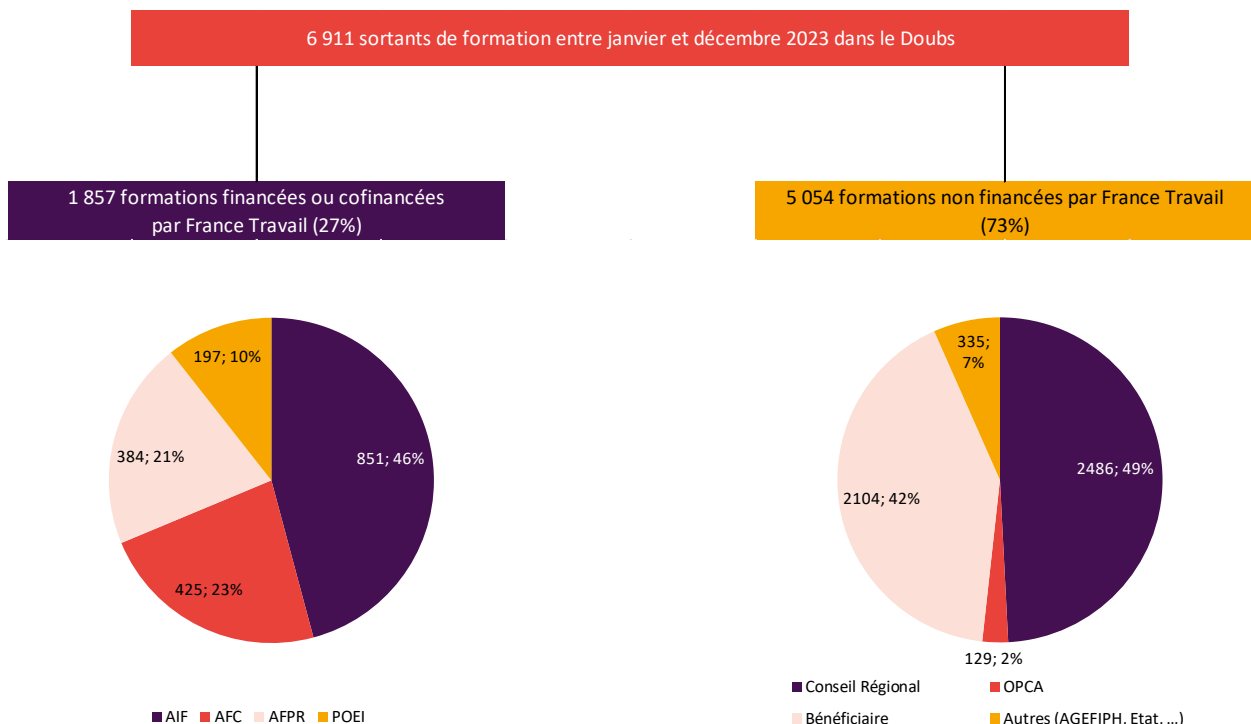
Le champ de formation du transport regroupe 4 des 10 formations financées ou cofinancées par France Travail rassemblant le plus de sorties.

Le financement des formations des demandeurs d'emploi

Schéma 1

FINANCEMENT DES FORMATIONS SUIVIES PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

janvier à décembre 2023

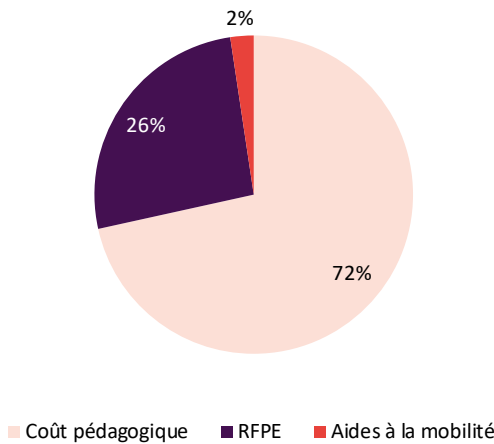


Grille de lecture : 46 % des formations financées ou cofinancées par France Travail sont des AIF, soit 850 formations.

Graphique 5

RÉPARTITION DU COÛT DES FORMATIONS SELON LES DIFFÉRENTS POSTES

janvier à décembre 2023, financement France Travail



7 formations sur 10 ont un coût de moins de 4 000 €

Parmi les 6 910 formations achevées entre janvier et décembre 2023, 1 860 formations sont financées par France Travail, soit 27 % (Schéma 1).

Ces formations représentent un coût global de plus de 6,8 millions d'euros. Il est réparti de la manière suivante (Graphique 5) :

- le coût pédagogique de la formation;
- la rémunération des formations de France Travail (RFPE, indemnisation du demandeur d'emploi);
- les aides à la mobilité (coûts liés aux frais de transport, d'hébergement ou de restauration).

Le coût pédagogique représente près des trois quarts du coût des formations, suivi par la rémunération des formations de France Travail (RFPE) avec 26 % et des aides à la mobilité avec 2 %.

Le coût total moyen d'une formation financée par France Travail (AIF, AFC, AFPR, POEI) s'élève à un peu plus de 3 650 €. 45 % des formations représentent un coût de moins de 2 000 € (Graphique 6). Moins de trois formations sur dix ont un coût de 4 000 € ou plus.

Les formations ayant pour objectif la création d'entreprise sont les moins coûteuses

Les formations dont l'objectif est le perfectionnement, élargissement des compétences sont les moins coûteuses, avec 55 % à moins de 2 000 €, suivies par l'adaptation poste de travail (Tableau 3).

Graphique 6

RÉPARTITION DES FORMATIONS SELON LE COÛT DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, financement France Travail

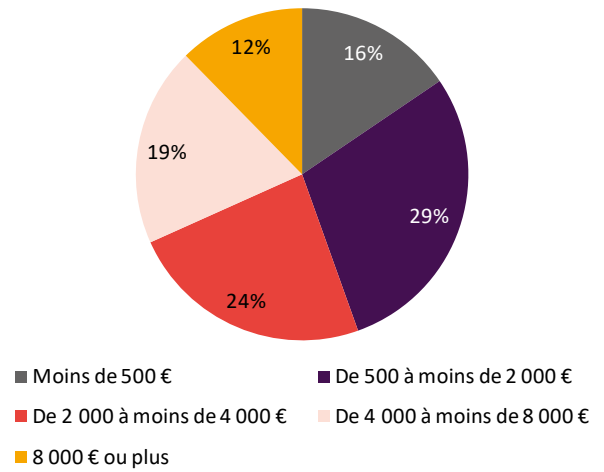


Tableau 3

RÉPARTITION DES SORTANTS DE FORMATION PAR OBJECTIF ET DURÉE DE FORMATION SELON LE COÛT DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, financement France Travail

	Moins de 500 €	De 500 à moins de 2 000 €	De 2 000 à moins de 4 000 €	De 4 000 à moins de 8 000 €	8 000 € ou plus
Objectif de la formation					
Adaptation poste de travail	11%	36%	27%	19%	7%
Certification	19%	24%	21%	18%	18%
Création d'entreprise	16%	16%	16%	37%	16%
Perfectionnement, élargissement des compétences	15%	40%	24%	14%	8%
Préparation à la qualification	13%	33%	33%	8%	13%
Professionalisation	18%	20%	26%	21%	15%
Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation	13%	19%	15%	50%	4%
(Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel	0%	10%	40%	50%	0%
Durée de la formation					
De 1 à 35 heures	35%	56%	9%	1%	0%
De 36 à 150 heures	18%	45%	32%	4%	0%
De 151 à 300 heures	7%	26%	30%	34%	4%
De 301 à 450 heures	4%	16%	35%	32%	13%
De 451 à 900 heures	13%	9%	12%	25%	41%
Plus de 900 heures	18%	6%	10%	24%	43%
Ensemble	16%	29%	24%	19%	12%

Grille de lecture : 11 % des formations dont l'objectif est l'adaptation à un poste de travail ont un coût de moins de 500€

A contrario, les formations de certification sont les plus onéreuses avec 18 % à plus de 8 000 €, suivies par les formations de remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, initiation dont 54 % ont un coût de plus de 4 000 €.

De façon logique, il y a une corrélation entre la durée d'une formation et son

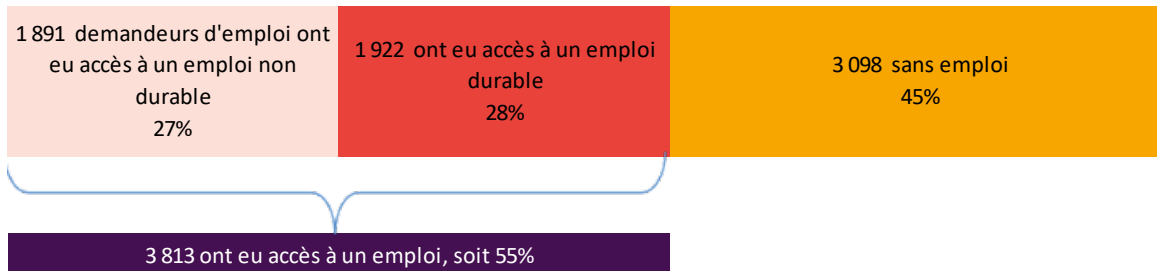
coût. Les formations de moins de 300 heures ont majoritairement un coût de moins de 2 000 €.

L'impact des formations sur le retour à l'emploi

Schéma 2

SYNTHÈSE SUR LA SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Plus de la moitié des demandeurs d'emploi ont eu accès à un emploi dans les six mois suivant la fin de la formation

Entre janvier et décembre 2023, 6 910 demandeurs d'emploi ont terminé une formation. Parmi ces demandeurs d'emploi, plus de 3 810 ont eu accès à un emploi dans les six mois suivant la fin de la formation, soit 55 %, dont 1 920 à un emploi durable, soit 28 % (Schéma 2).

Une forte proportion de CDI retrouvés à l'issue d'une formation

3 810 sortants de formation ont eu accès à un emploi dans les 6 mois suivant la fin de leur formation.

Plus de la moitié d'entre eux ont :

- soit obtenu un contrat à durée indéterminée (33 %),
- soit exercé une activité réduite de plus de 78 heures tout en étant toujours inscrits à France Travail (32 %) (Graphique 7).

Pour ces derniers, le type d'emploi retrouvé n'est pas connu (CDD, mission d'intérim, ...).

Le secteur des services, premier recruteur

Plus de 2 110 sortants de formation ont obtenu un CDD ou un CDI. Deux tiers d'entre eux ont été recrutés par un établissement du secteur des services (Graphique 8), et plus particulièrement dans les secteurs des transports terrestres

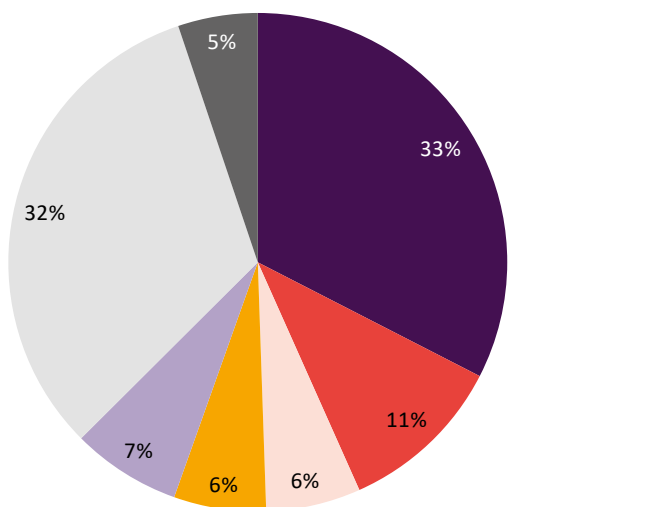
et transports par conduite (9 %), de la restauration (7 %), de l'action sociale sans hébergement (7 %) et des activités pour la santé humaine (5 %).

18 % des sortants de formation ayant été embauchés ont trouvé un emploi dans le secteur de l'industrie, 13 % dans le commerce, 5 % dans le secteur de la construction et 1 % dans l'agriculture.

Graphique 7

RÉPARTITION DES SORTANTS DE FORMATION AYANT EU ACCÈS À L'EMPLOI SELON LE TYPE D'EMPLOI RETROUVÉ

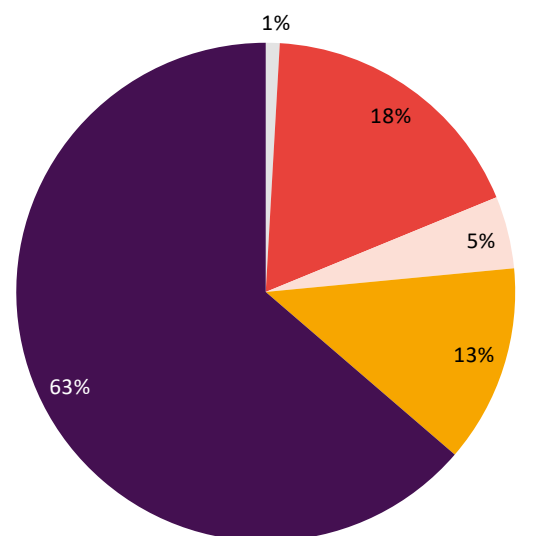
janvier à décembre 2023, tous financeurs



Graphique 8

RÉPARTITION DES SORTANTS DE FORMATION AYANT ÉTÉ EMBAUCHÉ SELON LA NAF DE L'ÉTABLISSEMENT RECRUTEUR

janvier à décembre 2023, tous financeurs



■ CDI

■ CDD plus de 6 mois

■ Agriculture

■ Industrie

■ Construction

■ CDD 3 à 6 mois

■ CDD 1 à 3 mois

■ Commerce

■ Services

■ Bascule cat. E (contrat aidé, ...)

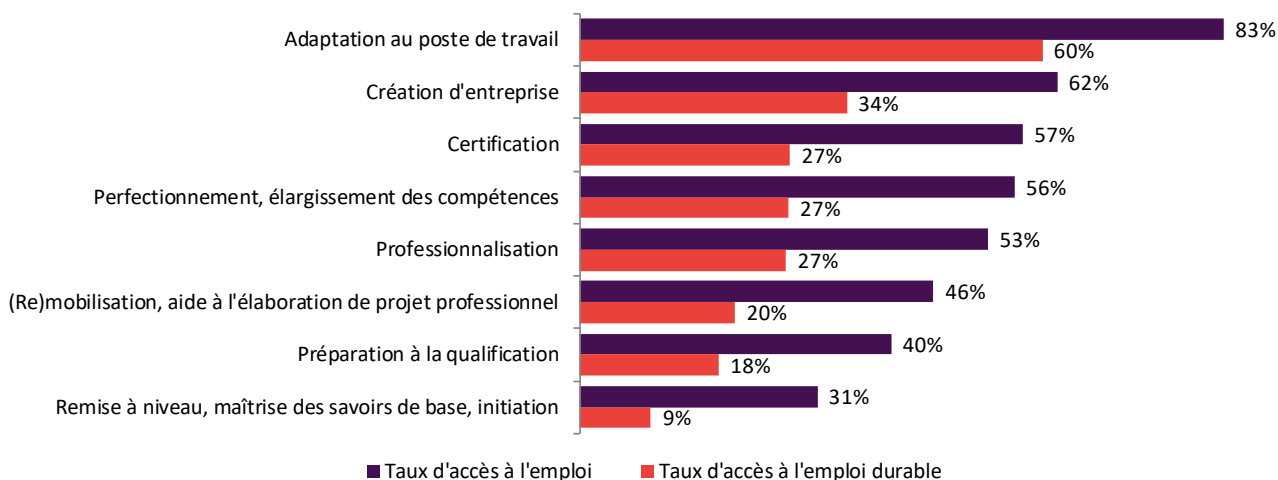
■ Bascule cat. C (activité réduite > 78h)

■ Reprise d'emploi déclarée

Graphique 9

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON L'OBJECTIF DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Un accès à l'emploi élevé pour les formations préalables à un recrutement

L'accès à l'emploi et à l'emploi durable est le plus élevé pour les formations ayant pour objectif l'adaptation à un poste de travail (Graphique 9).

À l'inverse, les formations dont le but est la préparation à la qualification, la remobilisation, l'aide à l'élaboration de projet professionnel, ou la remise à niveau et la maîtrise des savoirs de base, ont de plus faibles taux d'accès à l'emploi.

Un fort taux d'accès à l'emploi pour les formations du domaine du transformation matière produit

Les taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable les plus élevés sont observés dans les formations relatives à la transformation matière produit et au sport, loisirs, tourisme (Graphique 10a).

Ces taux élevés sont le résultat de forts accès à l'emploi dans les champs de formation du cuir peau et du travail matériau pour la transformation matière et de l'hôtellerie restauration et de

l'activité physique et sportive pour le sport, loisirs, tourisme (Graphique 10b).

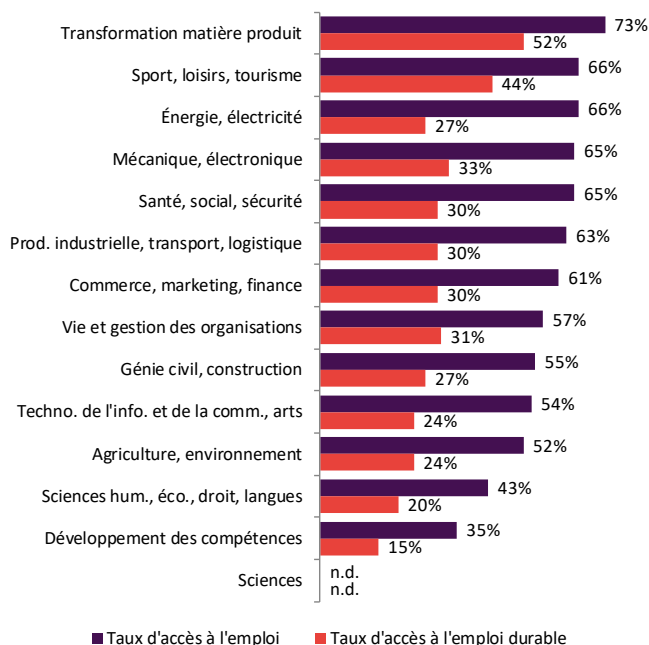
À l'inverse, les plus faibles taux sont observés dans les formations relatives au développement de compétences.

Les plus grands écarts entre taux d'accès à l'emploi et taux d'accès à l'emploi durable sont présents dans le domaine de l'énergie, électricité avec 66 % d'accès à l'emploi et seulement 27 % d'accès à l'emploi durable.

Graphique 10a

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE DOMAINE DE LA FORMATION

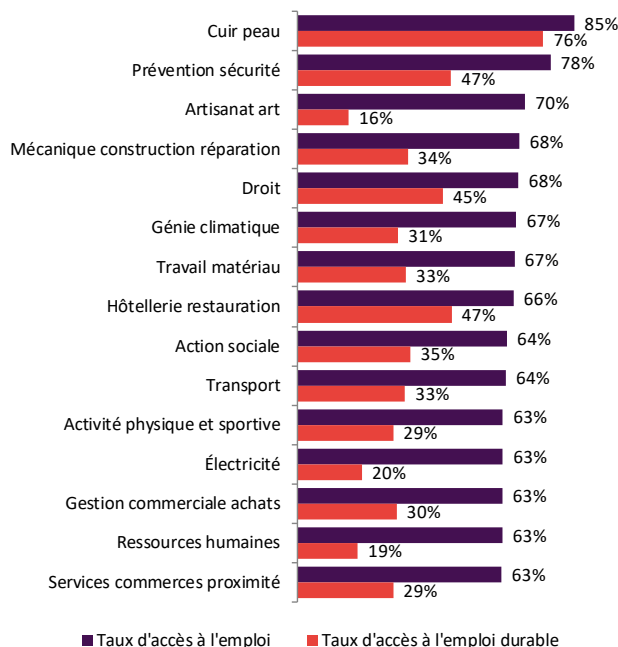
janvier à décembre 2023, tous financeurs



Graphique 10b

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POUR LES 15 CHAMPS DE FORMATION PRÉSENTANT LES MEILLEURS TAUX (Champs de formation avec au moins 20 sorties de formation)

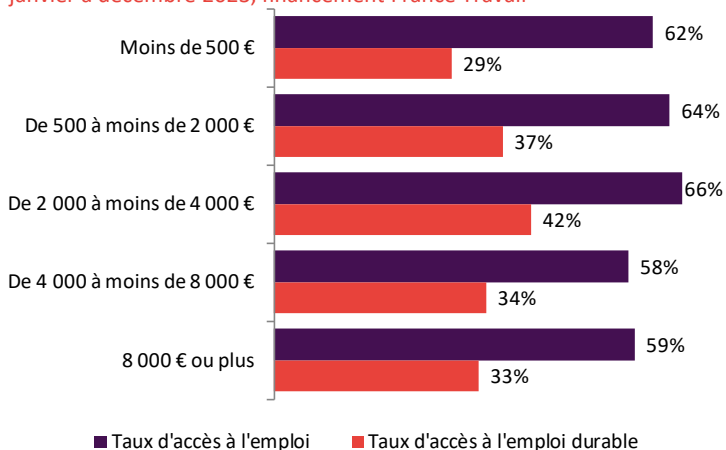
janvier à décembre 2023, tous financeurs



Graphique 11

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE COÛT DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, financement France Travail



Les formations de moins de 4 000 € présentent les taux d'accès à l'emploi les plus forts

Les taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable sont plus élevés pour les formations entre 2 000 et 4 000 € (Graphique 11).

Les deux tiers des formations ayant pour objectif l'adaptation à un poste de travail, qui sont celles avec les meilleurs taux d'accès à l'emploi, ont un coût entre 500 et 4 000 €.

De plus, les formations de remise à niveau et maîtrise des savoirs de base, qui affichent de moins bons taux d'accès à l'emploi, sont surreprésentées dans les formations de 4 000 à 8 000 €.

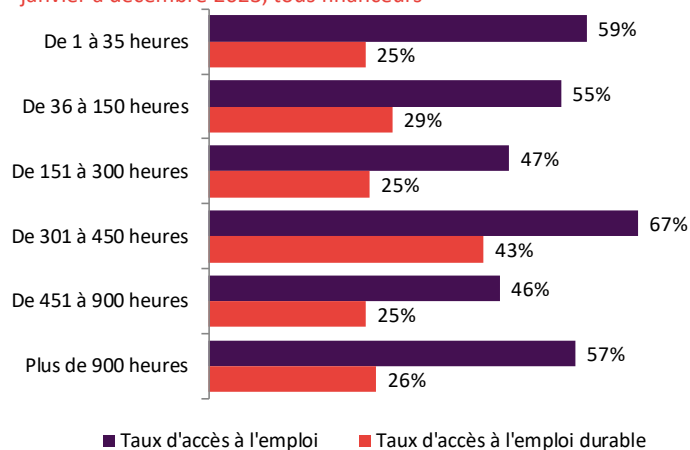
Des taux d'accès à l'emploi moins élevés pour les formations de 451 à 900 heures

Les formations de 451 à 900 heures regroupent à la fois les deux tiers des formations de préparation à la qualification et la majorité des formations de développement des compétences.

Graphique 12

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LA DURÉE DE LA FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



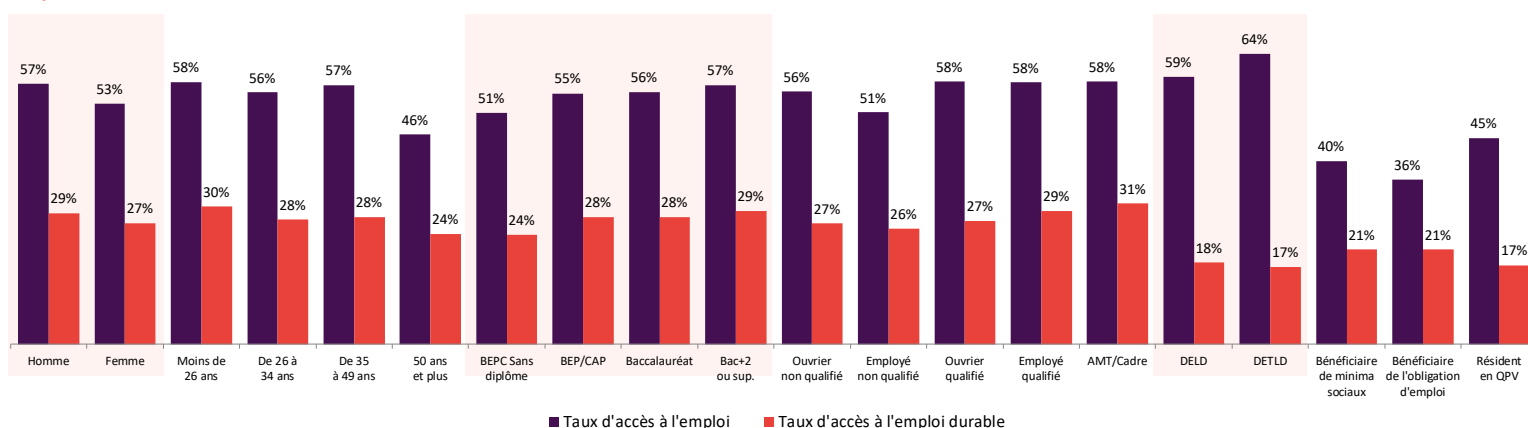
Ces deux typologies de formation ont des taux d'accès à l'emploi parmi les plus faibles.

À l'inverse, les taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable sont plus élevés pour les formations de 301 à 450 heures. La majorité des formations d'adaptation de poste de travail sont comprises dans cette durée et ce sont celles avec les meilleurs taux d'accès à l'emploi.

Graphique 13

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE PROFIL DU DEMANDEUR D'EMPLOI

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Un meilleur taux d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi qualifiés

Le taux d'accès à l'emploi est plus élevé pour les moins de 26 ans. A contrario, les 50 ans ou plus affichent les taux d'accès les plus bas (Graphique 13).

Le niveau d'étude est également un facteur favorisant le retour à l'emploi

après une formation. Ainsi les personnes avec un niveau Baccalauréat ou supérieur ont un taux de retour à l'emploi plus important.

Les ouvriers qualifiés, employés qualifiés, agents de maîtrise, techniciens et cadres ont des taux d'accès à l'emploi plus élevés que les demandeurs d'emploi non qualifiés.

Les bénéficiaires de minima sociaux, les bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les résidents en QPV ont des taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable plus faible qu'en moyenne.

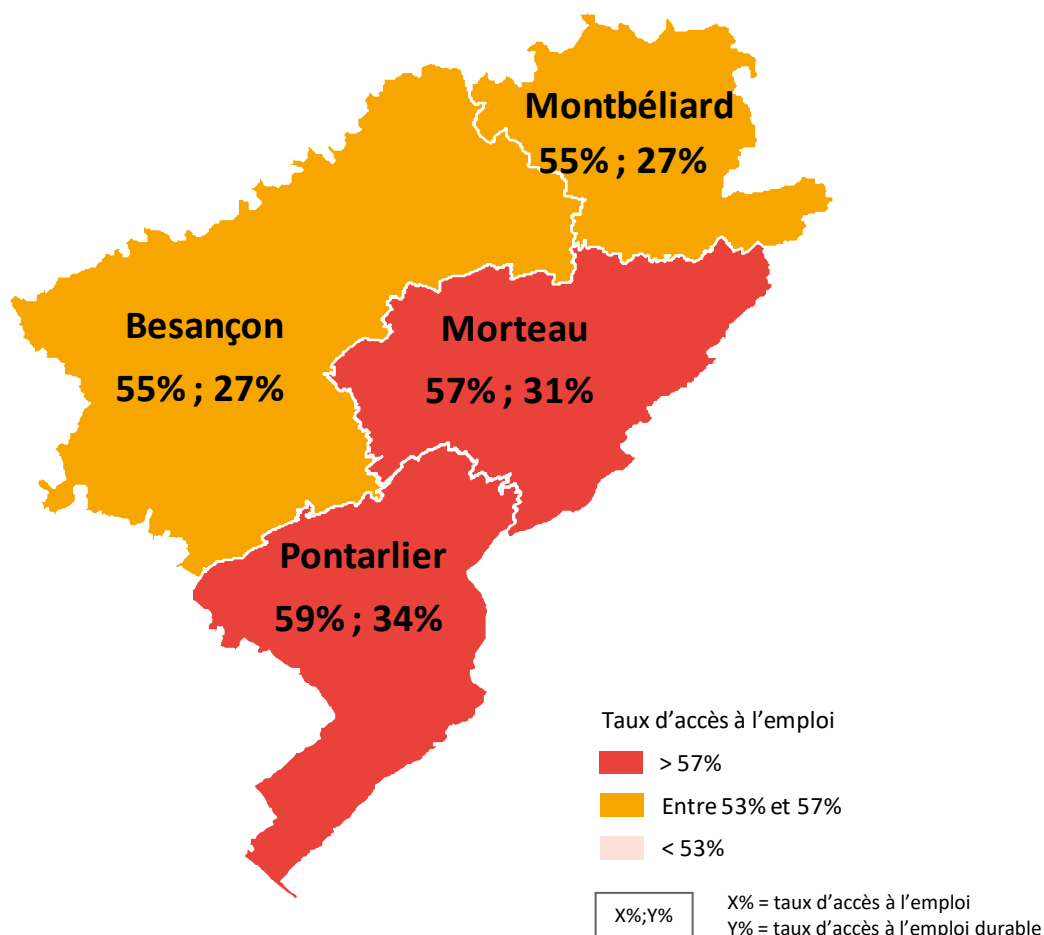
Carte 2

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE BASSIN DE RÉSIDENCE

janvier à décembre 2023, tous financeurs

Grille de lecture :

Dans le bassin de Besançon, 55 % des sortants de formation entre janvier et décembre 2023 ont eu accès à un emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation, dont 27 % à un emploi durable.



Un taux d'accès à l'emploi plus élevé dans le bassin de Pontarlier

Les taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable les plus élevés sont observés dans le bassin de Pontarlier avec respectivement 59 % et 34 % (Carte 2).

À l'inverse, les bassins de Besançon et de Montbéliard affichent les plus faibles taux d'accès à l'emploi, avec 55 % et à l'emploi durable, avec 27 %.

C'est également dans ces bassins que l'on observe le plus grand écart entre le taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable.

Tableau 4

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POUR LES 15 FORMATIONS COMPTABILISANT LE PLUS DE SORTIES

janvier à décembre 2023, tous financeurs

	Nombre de sortants de formation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'accès à l'emploi durable
PRÉPARATION ENTRÉE FORMATION	458	33%	15%
CONDUITE AUTO	423	55%	21%
MISE À NIVEAU	267	27%	11%
CRÉATION ENTREPRISE	214	58%	32%
CHARIOT AUTOMOTEUR	205	62%	20%
MAROQUINERIE	164	85%	77%
ANGLAIS	158	49%	21%
CONDUITE POIDS LOURD	157	64%	38%
LANGUES	156	26%	11%
FIMO FCO	142	75%	38%
BILAN PROFESSIONNEL	129	65%	31%
ORIENTATION PROFESSIONNELLE	120	26%	11%
AIDE-SOIGNANT	101	78%	22%
MISE À NIVEAU TECHNOLOGIQUE	97	22%	12%
ESTHÉTIQUE SOIN CORPOREL	83	55%	27%

La maroquinerie a le meilleur taux d'accès à l'emploi durable parmi les 15 formations les plus suivies

Parmi les 15 formations les plus suivies, celles qui présentent les meilleurs taux d'accès à l'emploi sont celles de la maroquinerie, d'aide-soignant et de la FIMO FCO (Tableau 4).

Ces formations affichent aussi les meilleurs taux d'accès à l'emploi durable.

Tableau 5

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION POUR LES 15 FORMATIONS PRÉSENTANT LES MEILLEURS TAUX

(Formations avec au moins 20 sorties)

janvier à décembre 2023, tous financeurs

	Nombre de sortants de formation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'accès à l'emploi durable
JOAILLERIE	23	96%	22%
CONDUITE TAXI	22	86%	32%
RESTAURATION RAPIDE	36	86%	81%
MAROQUINERIE	164	85%	77%
TRANSPORT EN COMMUN ROUTIER	76	84%	63%
USINAGE	23	83%	39%
COMMERCE	22	82%	50%
AUXILIAIRE VIE SOCIALE	30	80%	47%
TRANSPORT	29	79%	48%
AIDE-SOIGNANT	101	78%	22%
TRAITEMENT SURFACE	22	77%	36%
RESTAURATION	35	77%	57%
AUXILIAIRE PUÉRICULTURE	37	76%	41%
CONSTITUTION SOCIÉTÉ	40	75%	48%
FIMO FCO	142	75%	38%

À l'inverse, le taux d'accès à l'emploi est plus faible pour les formations d'ordre plus généralistes, plus transverses en termes d'acquisition de compétences ou de remise à niveau, de savoir de base, et qui ne visent pas nécessairement un retour à l'emploi direct, comme les formations en langue et la préparation « entrée formation ».

Les formations du transport parmi les meilleurs taux d'accès à l'emploi

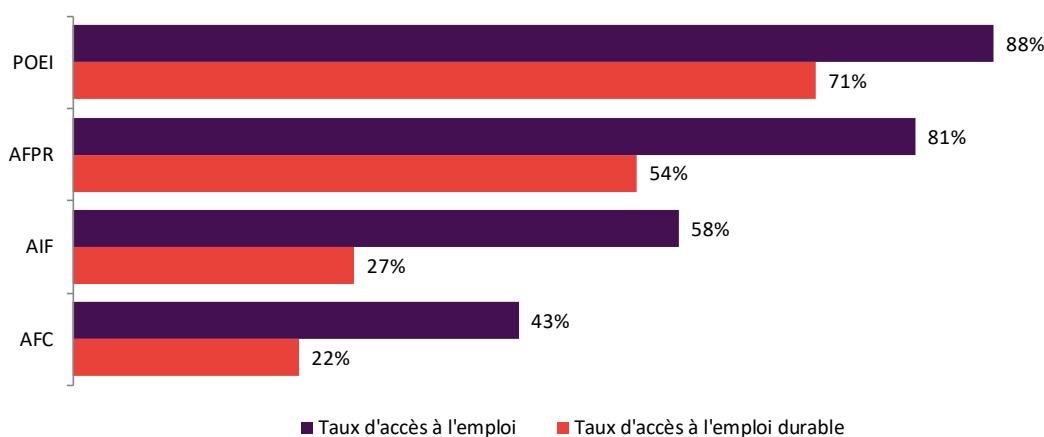
Le secteur du transport est le plus représenté parmi les 15 formations affichant les meilleurs taux d'accès à l'emploi (Tableau 5).

Les formations dans la maroquinerie, la restauration rapide et le transport sont celles avec les plus forts taux d'accès à l'emploi durable.

Graphique 14

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE DISPOSITIF DE FORMATION

janvier à décembre 2023, financement France Travail



De très forts taux d'accès à l'emploi pour les préparations opérationnelles à l'emploi

Parmi les formations financées par France Travail, ce sont les préparations opérationnelles à l'emploi individuelles (POEI) qui obtiennent les meilleurs

taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable (Graphique 14).

Suivent ensuite les actions de formation préalable au recrutement (AFPR) qui affichent un taux d'accès à l'emploi de 81 % et à l'emploi durable de 54 % dans les six mois suivant une formation.

Les aides individuelles à la formation (AIF) et les actions de formation conventionnées par France Travail (AFC) ont des taux d'accès à l'emploi plus faibles, avec respectivement 58 % et 43 % pour l'accès à l'emploi et 27 % et 22 % pour l'accès à l'emploi durable.

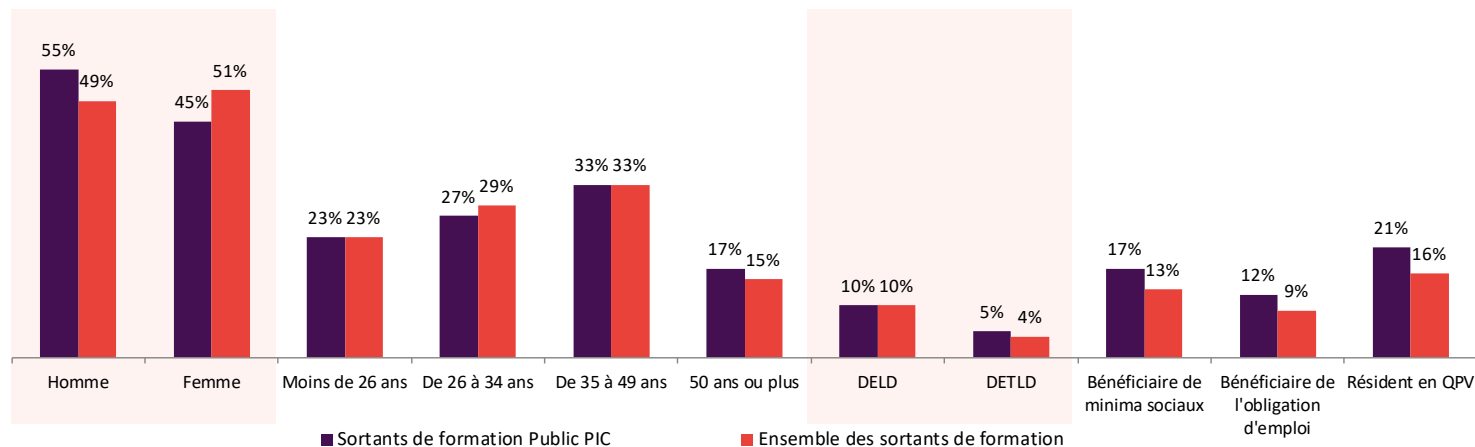
ZOOM sur le public PIC

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences piloté par le ministère du Travail, qui a pour objectif de renforcer les compétences et améliorer la qualification par la formation de jeunes et des demandeurs d'emploi, le public des personnes éloignées de l'emploi a été identifié : le « public PIC » comprend ici les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat, ou un niveau baccalauréat sans diplôme obtenu.

Graphique 15

SORTANTS DE FORMATION PUBLIC PIC SELON LE PROFIL

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Le public PIC représente plus de la moitié des sortants de formation

51 % des sortants de formation du département font partie du public PIC, soit plus de 3 530 personnes.

34 % d'entre eux ont un niveau de formation BEPC ou sans diplôme, 49 % un niveau BEP ou CAP et 17 % un niveau baccalauréat sans diplôme obtenu.

Les séniors sont plus représentés parmi les sortants de formation du public PIC

La part des demandeurs d'emploi âgés de

50 ans ou plus est plus élevée parmi les sortants de formation du public PIC avec 17 % contre 15 % dans l'ensemble des sortants de formation. Au contraire, les 26 à 34 ans regroupent 27 % du public PIC contre 29 % des sortants de formation (*Graphique 15*).

Les sortants de formation du public PIC sont plus souvent des hommes, avec 55 % contre 49 % dans l'ensemble des sortants de formation.

L'ancienneté d'inscription à France Travail est semblable pour les sortants de formation du public PIC, avec 10 % de

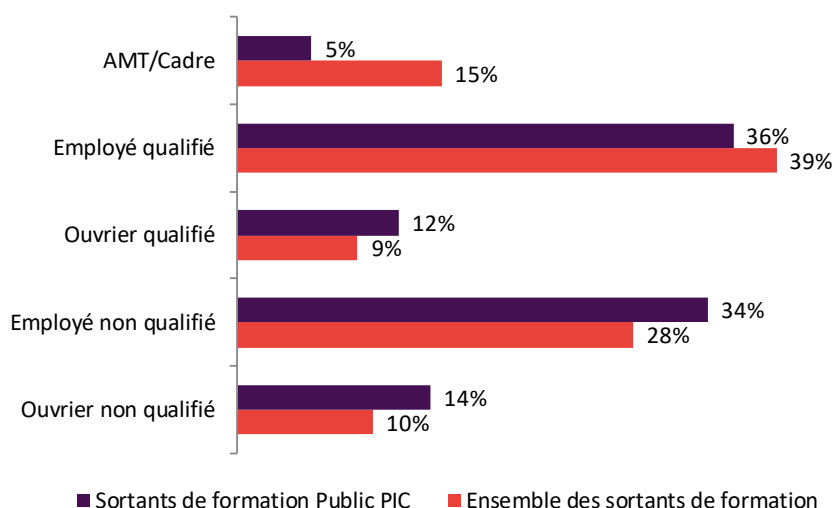
demandeurs d'emploi de longue durée et 5 % de très longue durée.

La part des bénéficiaires des minima sociaux est plus élevée dans le public PIC avec 17 % contre 13 % en moyenne. 21 % des sortants de formation du public PIC résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Cette part est plus élevée que dans l'ensemble des sortants de formation (16 %).

Graphique 16

PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION PUBLIC PIC SELON LE NIVEAU DE QUALIFICATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Une part plus importante de non qualifiés et d'ouvriers dans le public PIC

Les sortants de formation du public PIC sont non qualifiés dans 48 % des cas, soit 10 % de plus que dans l'ensemble des sortants de formation (*Graphique 16*).

26 % des sortants de formation du public PIC sont des ouvriers, qualifiés ou non, contre 19 % en moyenne. À l'inverse, les agents de maîtrise, techniciens et cadres ne constituent que 5 % de ce public, contre 15 % en moyenne.

Le niveau de qualification le plus représenté reste les employés qualifiés avec 36 % du public, contre 39 % des sortants.

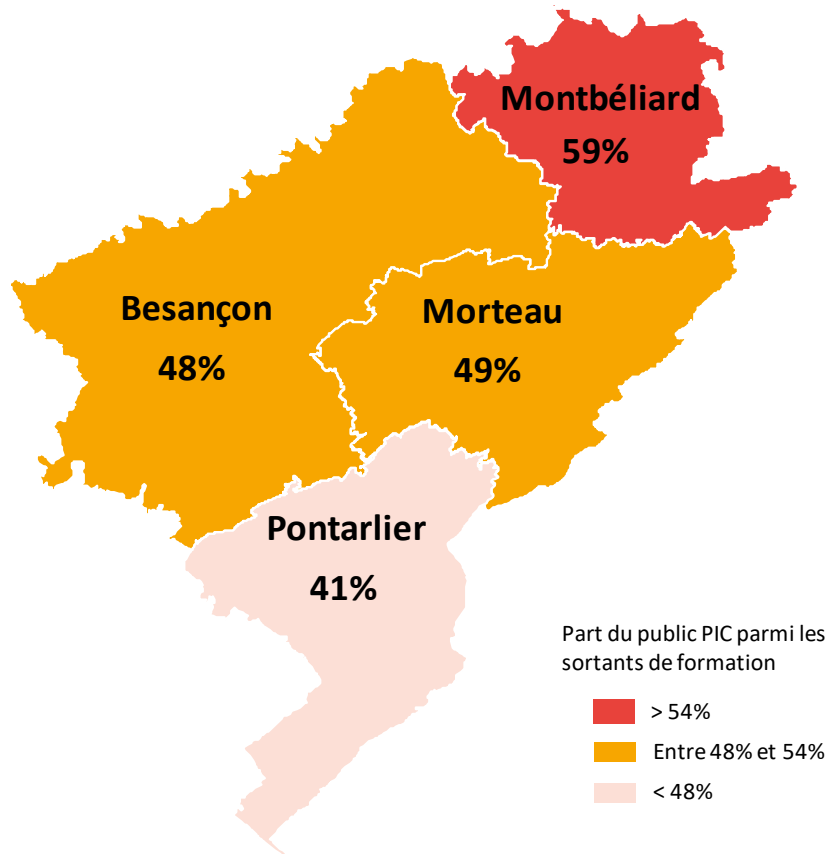
Carte 3

PART DU PUBLIC PIC DANS L'ENSEMBLE DES SORTANTS DE FORMATION SELON LE BASSIN DE RÉSIDENCE

janvier à décembre 2023, tous financeurs

Grille de lecture :

Dans le bassin de Besançon, 48 % des sortants de formation font partie du public PIC.



La part du public PIC est plus élevée dans le bassin de Montbéliard

élevée dans le bassin de Montbéliard avec 59 % (Carte 3).

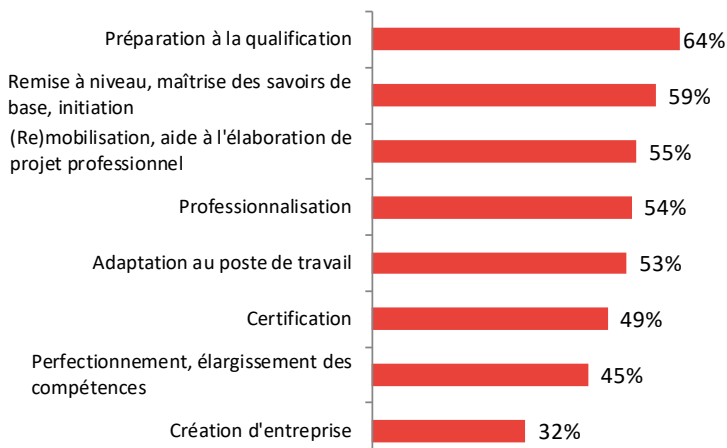
En moyenne dans le département, 51 % des sortants de formation font partie du public PIC. Cette part est beaucoup plus

Au contraire, elle est plus faible dans le bassin de Pontarlier (41 %).

Graphique 17a

PART DU PUBLIC PIC PARMIS LES SORTANTS DE FORMATION PAR OBJECTIF DE FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs

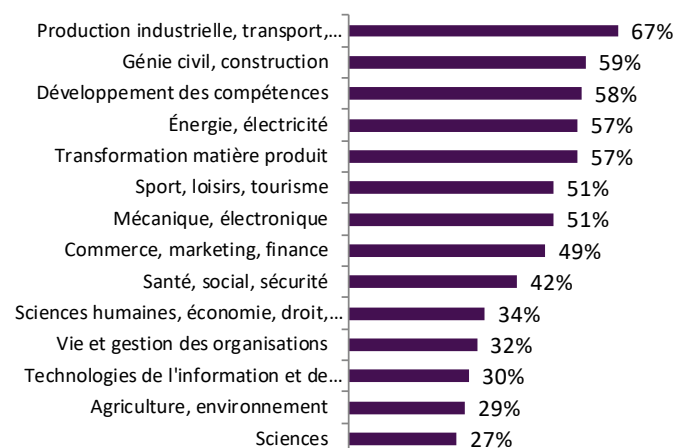


Grille de lecture : 64 % des sortants d'une formation dont l'objectif est la préparation à la qualification font partie du public PIC.

Graphique 17b

PART DU PUBLIC PIC PARMIS LES SORTANTS DE FORMATION PAR DOMAINE DE FORMATION

janvier à décembre 2023, tous financeurs



Un public très présent dans les formations de préparation à la qualification, de professionnalisation et de remise à niveau

64 % des sortants d'une formation dont l'objectif est la préparation à la qualification font partie du public PIC. Ce public constitue également 59 % des sortants de formation de remise à niveau, maîtrise des savoirs de base et initiation (Graphique 17a).

Au contraire, le public PIC est peu représenté dans les formations de création d'entreprise, où il ne regroupe que 32 % des sortants.

Les sortants de formation du public PIC sont largement majoritaires dans les formations des domaines de la production industrielle, transport, logistique (65 %), du génie civil, construction (68 %) et du

développement de compétences (63 %) (Graphique 17b).

À l'opposé, ils sont peu nombreux dans les sciences (27 %), l'agriculture, environnement (29 %) et les technologies de l'information et de la communication, arts (30 %).

Les trois formations les plus suivies par les sortants de formation du public PIC sont la conduite auto, la préparation à l'entrée en formation et la mise à niveau.

Des taux d'accès à l'emploi légèrement inférieurs

Les sortants de formation du public PIC ont un taux d'accès à l'emploi 6 mois après la formation de 54 %, proche des 55 % pour l'ensemble des sortants de formation. Le taux d'accès à l'emploi

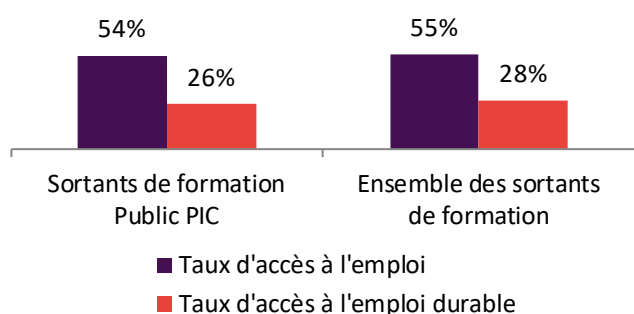
durable est plus faible avec 26 % contre 28 % (Graphique 18).

Comme pour l'ensemble des sortants de formation, ce sont les préparations opérationnelles à l'emploi individuelle (POEI) qui obtiennent les meilleurs taux d'accès à l'emploi et à l'emploi durable pour le public PIC (Graphique 19).

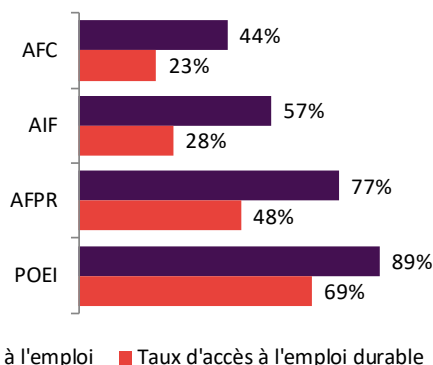
Plus de 1 890 sortants de formation du public PIC ont eu accès à l'emploi 6 mois après une formation, 34 % d'entre eux ont obtenu un CDI (Graphique 20).

Le secteur des services est le secteur le plus recruteur pour tous les sortants de formation (Graphique 21).

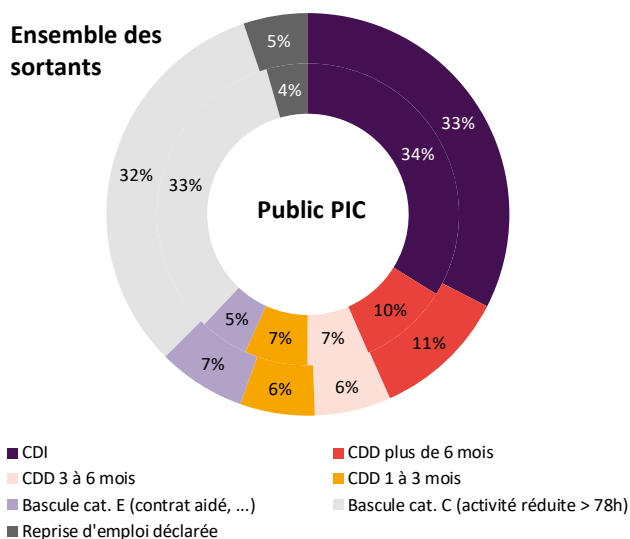
Graphique 18
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SIX MOIS APRÈS LA FIN D'UNE FORMATION
janvier à décembre 2023, tous financeurs



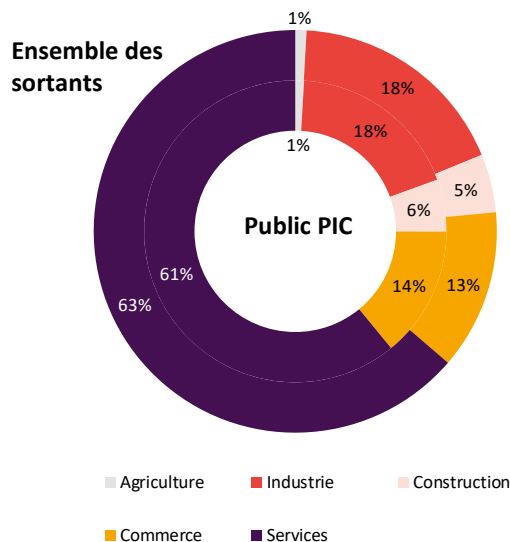
Graphique 19
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI ET À L'EMPLOI DURABLE SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION SELON LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE PUBLIC PIC
janvier à décembre 2023, financement France Travail



Graphique 20
RÉPARTITION DES SORTANTS DE FORMATION AYANT EU ACCÈS À L'EMPLOI SELON LE TYPE D'EMPLOI RETROUVÉ
janvier à décembre 2023, tous financeurs



Graphique 21
RÉPARTITION DES SORTANTS DE FORMATION AYANT ÉTÉ EMBAUCHÉS SELON LA NAF DE L'ÉTABLISSEMENT RECRUTEUR
janvier à décembre 2023, tous financeurs



Sources et définitions

SOURCES

France Travail : Système d'Information Statistiques et Pilotage (SISP), Fichier Historique Administratif (FHA), STatistiques sur le Marché du Travail (STMT)
Acos, Urssaf : Déclaration Préalable À l'Embauche (DPAE)

DÉFINITIONS

Sortants de formation : Les dates de sortie de formation correspondent aux dates de fin d'allocation de formation. La population de l'indicateur comprend les bénéficiaires d'une formation financée par France Travail, les bénéficiaires d'une POEC et les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation non financée par France Travail mais ayant des droits ouverts au titre de l'assurance chômage.

DEFM moyenne : Moyenne de la demande d'emploi en fin de mois toutes catégories entre janvier et décembre 2023.

Sont considérés comme ayant eu **accès à un emploi** au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h (catégorie C) sans être en catégorie A ou B le mois suivant ;
- être sorti des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

Les résultats sont également déclinés pour les taux d'**accès à l'emploi durable** au cours des 6 mois qui ont suivi la formation, si les critères suivants sont respectés :

- inscription en catégorie E au cours des 6 mois ;
- présence d'une DPAE durable (CDI ou CDD de + de 6 mois) au cours des 6 mois.

Types de formation (financement France Travail) :

- L'action de formation conventionnée par France Travail (**AFC**) vise à développer les compétences des demandeurs d'emploi inscrits, en particulier ceux de faible niveau de qualification et/ou en reconversion, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- L'Aide Individuelle à la Formation (**AIF**) est une aide de France Travail visant à financer certains besoins individuels de formation auxquels ni les achats d'AFC par France Travail, ni les autres dispositifs collectifs ou individuels ne peuvent répondre.
- L'action de formation préalable au recrutement (**AFPR**) vise à développer les compétences du demandeur d'emploi afin de préparer son embauche sur un poste identifié.
- La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) peut être individuelle (**POEI**) ou collective (**POEC**). Elle permet aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper des emplois correspondants à des besoins identifiés par une branche professionnelle (ou, à défaut, par le conseil d'administration d'un OPCA) ou encore par un employeur qui a déposé son offre et ne trouve pas le profil totalement adéquat.

EN SAVOIR PLUS



PUBLICATIONS NATIONALES

- France Travail, *Les entrées en formation des demandeurs d'emploi au 4^{ème} trimestre 2023*, Statistiques et indicateurs n° 24.024 - Août 2024
- France Travail, *Les reprises d'emploi des demandeurs d'emploi au 4^{ème} trimestre 2023*, Statistiques et indicateurs n° 24.016 - Avril 2024

Réalisation
Service QualiPSO (Qualité, Pilotage, Statistiques
et Observatoire)

France Travail Bourgogne-Franche-Comté
41 avenue Françoise Giroud
21000 Dijon

www.observatoire-francetravail-bfc.fr

